

PAR COURRIEL

Québec, le 17 août 2020

N/Réf. : 2020-11590

OBJET: *Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1)*

Monsieur,

Nous faisons suite à votre demande d'accès, reçue le 19 juin 2020, visant à obtenir : copie de tout document que détient le ministère de la Sécurité publique permettant de voir les plus récentes statistiques/données quant à l'utilisation de la force par les policiers lors des interventions. Ventiler par ville et/par corps de police/ par type de force (ex: bâton, pistolet électrique, pistolet, force physique) indiquer aussi, si possible, l'origine ethnique de la personne arrêtée dans les cas où les policiers ont eu recours à la force (avec type de force pour chacun des cas) depuis 2016 jusqu'à ce jour, le 18 juin 2020.

Nous vous transmettons des tableaux contenant les statistiques disponibles soit, pour les années 2016, 2017, 2018 et 2019, sous forme de tableaux, les données sont présentées par année, par corps de police, par région administrative et par type de force utilisée.

Veillez cependant prendre note que les données pour l'année 2020 ne sont pas encore disponibles.

De plus, le MSP ne dispose pas d'information sur les arrestations qui peuvent découler d'une intervention policière qui auraient nécessité l'usage de la force.

...2

Finalement, il convient de préciser que ces données proviennent du questionnaire annuel sur l'administration des activités policières. Il s'agit de données déclaratives collectées auprès des corps de police du Québec. Celles-ci ne font pas l'objet d'une démarche spécifique pour en vérifier la véracité.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents, nous vous informons que vous avez trente (30) jours à compter de ce jour pour exercer un recours en révision de cette décision. Vous trouverez, ci-joint, un avis vous informant de ce recours.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents,

Original signé

Geneviève Lamothe

p. j. Avis de recours en révision

AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

Avis de recours à la suite d'une décision rendue par le ministère de la Sécurité publique en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) Pouvoir : l'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec

Bureau 2.36
525, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9
Téléphone : 418 528-7741
Télécopieur : 418 529-3102

Montréal

Bureau 18.200
500, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1W7
Téléphone : 514 873-4196
Télécopieur : 514 844-6170

b) Motifs : les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais : les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

Utilisation d'armes - Nombre d'événements - 2016

Corps de police	Région administrative	Nombre d'événements					
		Arme à feu	Arme intermédiaire				Arme à impulsion électrique
			Aérosol capsique	Bâton télescopique	Agent chimique	Arme intermédiaire d'impact à projectile	
Blainville	15	0	9	0	0	0	0
Bromont	16	0	0	0	0	0	0
Châteauguay	16	0	3	0	0	0	5
Gatineau	7	0	36	N/C	0	0	17
Granby	16	0	5	2	0	0	1
L'Assomption	14	0	3	1	0	0	3
Laval	13	0	11	18	0	0	65
Lévis	12	1	0	0	0	0	1
Longueuil	16	0	4	13	0	0	23
Mascouche	14	0	0	0	0	0	0
Memphrémagog (régie)	5	1	5	1	0	0	0
Mirabel	15	0	2	1	0	0	0
Montréal	6	3	301	127	13	16	112
Mont-Tremblant	15	0	1	0	0	0	0
MRC des Collines-de-l'Outaouais	7	0	2	1	0	0	3
Québec	3	1	8	27	0	1	57
Région de Deux-Montagnes	15	1	4	0	0	0	0
Région de Roussillon (régie)	16	0	0	1	0	0	0
Repentigny	14	0	5	3	0	0	0
Richelieu - Saint-Laurent	16	0	N/C	N/C	0	0	0
Saguenay	2	1	2	1	0	0	0
Saint-Eustache	15	0	8	14	0	0	9
Saint-Jean-sur-Richelieu	16	1	9	4	0	0	0
Saint-Jérôme	15	0	N/A	N/A	0	0	0
Sherbrooke	5	0	18	2	0	0	5
Terrebonne	14	0	6	2	0	0	0
Thérèse-De Blainville	15	0	5	1	0	0	0
Thetford Mines	12	0	2	2	0	0	0
Trois-Rivières	4	0	N/C	N/C	0	0	0
Total - CPM	—	9	449	221	13	17	301
Sûreté du Québec	—	10	436	125	22	21	16
Total	—	19	885	346	35	38	317

Source : Ministère de la Sécurité publique. Questionnaire sur l'administration des activités policières, année 2016.

N/C : non compilé

N/A : non applicable

Utilisation d'armes - Nombre d'événements - 2017

Corps de police	Région administrative	Nombre d'événements					
		Arme à feu	Arme intermédiaire				Arme à impulsion électrique
			Aérosol capsique	Bâton télescopique	Agent chimique	Arme intermédiaire d'impact à projectile	
Blainville	15	1	8	0	0	0	0
Bromont	16	0	0	0	0	0	0
Châteauguay	16	1	2	0	0	0	6
Gatineau	7	0	16	15	0	0	48
Granby	16	0	5	2	0	0	4
L'Assomption	14	0	0	1	0	0	2
Laval	13	0	14	13	0	0	41
Lévis	12	2	10	0	0	0	15
Longueuil	16	0	13	10	0	0	38
Mascouche	14	1	0	0	0	0	0
Memphrémagog (régie)	5	0	5	1	0	0	0
Mercier	16	0	0	0	0	0	0
Mirabel	15	0	0	6	0	0	1
Montréal	6	5	341	110	6	16	236
Mont-Tremblant	15	0	2	0	0	0	0
MRC des Collines-de-l'Outaouais	7	0	3	0	0	0	1
Québec	3	0	13	30	1	1	147
Région de Deux-Montagnes	15	0	0	1	0	0	0
Région de Roussillon (régie)	16	0	1	0	0	0	3
Repentigny	14	0	4	5	0	0	0
Richelieu - Saint-Laurent	16	0	1	4	0	0	0
Saguenay	2	1	2	3	0	0	0
Saint-Eustache	15	0	7	2	0	0	11
Saint-Jean-sur-Richelieu	16	0	10	5	0	0	0
Saint-Jérôme	15	0	1	1	0	0	0
Sherbrooke	5	1	16	10	0	0	32
Terrebonne	14	0	5	4	0	0	0
Thérèse-De Blainville	15	0	4	1	0	0	0
Thetford Mines	12	0	4	1	0	0	0
Trois-Rivières	4	0	4	1	0	0	0
Total - CPM	—	12	491	226	7	17	585
Sûreté du Québec	—	22	313	99	1	0	97
Total	—	34	804	325	8	17	682

Source : Ministère de la Sécurité publique. Questionnaire sur l'administration des activités policières, année 2017.

Utilisation d'armes - Nombre d'événements - 2018

Corps de police	Région administrative	Nombre d'événements					
		Arme à feu	Arme intermédiaire				Arme à impulsion électrique
			Aérosol capsique	Bâton télescopique	Agent chimique	Arme intermédiaire d'impact à projectile	
Blainville	15	0	1	1	0	0	8
Bromont	16	0	0	0	0	0	0
Châteauguay	16	0	2	3	0	0	4
Gatineau	7	0	26	12	0	0	17
Granby	16	0	5	0	0	0	4
L'Assomption	14	0	0	0	0	0	0
Laval	13	0	13	5	0	1	18
Lévis	12	0	12	1	0	N/A	0
Longueuil	16	0	4	18	0	0	43
Mascouche	14	1	0	0	0	0	3
Memphrémagog (régie)	5	0	2	1	0	0	4
Mercier	16	0	0	0	0	0	0
Mirabel	15	0	1	0	0	0	1
Montréal	6	4	327	97	29	15	383
Mont-Tremblant	15	0	0	0	0	0	0
MRC des Collines-de-l'Outaouais	7	0	1	2	0	0	0
Québec	3	0	11	24	0	0	188
Région de Deux-Montagnes	15	3	3	1	0	0	0
Région de Roussillon (régie)	16	0	0	0	0	0	7
Repentigny	14	0	5	6	0	N/A	0
Richelieu - Saint-Laurent	16	0	2	0	0	0	0
Saguenay	2	0	5	8	0	0	16
Saint-Eustache	15	0	12	2	0	0	15
Saint-Jean-sur-Richelieu	16	0	6	3	0	0	0
Saint-Jérôme	15	3	3	1	0	N/A	0
Sherbrooke	5	0	22	5	0	0	30
Terrebonne	14	1	8	1	0	0	0
Thérèse-De Blainville	15	0	6	1	0	0	0
Theftford Mines	12	0	2	0	0	0	0
Trois-Rivières	4	0	9	5	0	0	5
Total - CPM	—	12	488	197	29	16	746
Sûreté du Québec	—	4	299	65	0	1	361
Total	—	16	787	262	29	17	1 107

Source : Ministère de la Sécurité publique. Questionnaire sur l'administration des activités policières, année 2018.

N/A : non applicable

Utilisation d'armes - Nombre d'événements - 2019

Corps de police	Région administrative	Nombre d'événements					
		Arme à feu	Arme intermédiaire				Arme à impulsion électrique
			Aérosol capsique	Bâton télescopique	Agent chimique	Arme intermédiaire d'impact à projectile	
Blainville	15	0	2	1	0	0	19
Bromont	16	0	0	1	0	0	1
Châteauguay	16	0	3	5	0	0	14
Gatineau	7	0	22	10	0	1	20
Granby	16	0	6	2	0	0	10
L'Assomption	14	0	0	0	0	0	1
Laval	13	0	11	5	0	2	56
Lévis	12	1	22	1	0	0	5
Longueuil	16	0	4	13	0	0	71
Mascouche	14	0	0	0	0	0	0
Memphrémagog (régie)	5	0	3	0	0	0	12
Mercier	16	0	0	0	0	0	1
Mirabel	15	0	1	1	0	0	3
Montréal	6	1	376	90	4	7	438
Mont-Tremblant	15	0	1	0	0	0	3
MRC des Collines-de-l'Outaouais	7	0	0	0	0	0	0
Québec	3	1	23	28	0	0	195
Région de Deux-Montagnes	15	0	2	1	0	N/C	0
Région de Roussillon (régie)	16	0	0	0	0	0	4
Repentigny	14	0	7	6	0	0	25
Richelieu - Saint-Laurent	16	0	3	2	0	0	3
Saguenay	2	0	4	1	0	0	9
Saint-Eustache	15	0	7	3	0	0	5
Saint-Jean-sur-Richelieu	16	0	6	3	0	0	13
Saint-Jérôme	15	0	6	6	0	0	0
Sherbrooke	5	0	18	4	0	0	32
Terrebonne	14	0	11	3	0	0	23
Thérèse-De Blainville	15	0	6	3	0	0	2
Theftford Mines	12	0	7	0	0	0	0
Trois-Rivières	4	1	16	7	0	0	18
Total - CPM	—	4	567	196	4	10	983
Sûreté du Québec	—	11	279	63	3	3	379
Total	—	15	846	259	7	13	1 362

Source : Ministère de la Sécurité publique. Questionnaire sur l'administration des activités policières, année 2019.

N/C : non compilé